

CHIPMAN Leigh,  
*The World of Pharmacy  
and Pharmacists in Mamlūk Cairo.*

Leyde-Boston, Brill (Sir Henry Wellcome Asian Series, 2010, (8, VIII + 318 p.  
ISBN: 978-9004176065

Sous un titre très général, ce livre, issu d'une recherche doctorale conduite à l'Université hébraïque de Jérusalem, offre l'étude d'un texte, puis de son contexte. Dans une première partie, l'auteur se livre à l'analyse précise d'un traité de pharmacopée, le *Minhāġ al-dukkān* (« Protocole de l'officine ») composé au Caire en 1260/658 par al-Kūhīn al-'Aṭṭār; et, dans la seconde partie, elle brosse une vaste fresque, richement documentée, de la place du « pharmacien » dans la société du Caire mamelouk.

Al-Kūhīn al-'Aṭṭār était un pharmacien juif qui vivait au Caire, sur lequel on ne possède guère de renseignements. Le *Minhāġ al-dukkān*, qu'il rédigea à l'intention de son fils, a joui d'une grande popularité à l'époque mamelouke et fut utilisé jusqu'à l'époque contemporaine. La tradition manuscrite est donc riche, 31 manuscrits complets et 15 fragmentaires dont la liste est donnée en annexe (« Appendix One. Manuscripts of *Minhāj al-dukkān* », p. 184-178). L'auteur estime néanmoins, ainsi qu'elle s'en explique p. 179, qu'une édition critique n'est pas nécessaire pour étudier ce traité, car la comparaison qu'elle a menée entre les trois éditions existantes<sup>(1)</sup> et dix manuscrits révèle que, au-delà de quelques variantes, c'est bien un seul et même traité qui a circulé. Ce manuel de pharmacopée présente l'intérêt d'avoir été composé par un pharmacien, à l'usage d'autres pharmaciens. Dans la préface, al-Kūhīn al-'Aṭṭār explique – selon un *topos* de la littérature arabe – qu'il était nécessaire de pallier l'absence d'ouvrage complet sur le sujet; il s'est donc employé à recueillir les informations utiles dans les ouvrages de ses prédécesseurs et à les compléter par sa propre expérience.

Tout en se situant dans une tradition et en faisant œuvre de compilateur, le *Minhāġ al-dukkān* diffère, par son aspect pratique, des nombreux traités ou chapitres de pharmacopée écrits par des médecins. Cette caractéristique conduit Leigh Chipman à mener de minutieuses comparaisons entre le *Minhāġ al-dukkān* et cinq de ces écrits antérieurs auxquels al-Kūhīn al-'Aṭṭār se réfère explicitement dans la préface et tout au long de son ouvrage: *Kitāb al-Irṣād* d'Ibn Ğumay' (m. 594/1198), *Kitāb al-Malakī* d'al-Maġūsī (m. 384/994), *Minhāġ*

*al-Bayān* d'Ibn Ğazla (m. 493/1100), *Aqrābādīn* d'Ibn al-Tilmīd (m. 549/1154 ou 560/1165) et *al-Dustūr al-bimāristānī fī l-adwiya al-murakkaba* d'Ibn Abī l-Bayān (m. 634/1236).

La table des 25 chapitres consacrés pour l'essentiel à la fabrication des différentes préparations médicinales (sirops, électuaires, collyres, pilules, onguents, etc.) montre un contenu très proche de ces ouvrages antérieurs, à ceci près qu'aucune place n'est faite à la théorie et que le but apparaît éminemment pratique. Ce premier constat est conforté par l'analyse minutieuse du texte, toujours menée de manière comparative. Les recettes sont souvent semblables, en tout cas proches (encore qu'al-Kūhīn al-'Aṭṭār ne cite jamais ses sources *verbatim*<sup>(2)</sup>), parfois plus détaillées, enrichies d'informations utiles pour le pharmacien en tant que praticien. Dans une très utile annexe (« Appendix Two. The recipes of *Minhāj al-dukkān* », p. 270-185), Leigh Chipman donne la liste des 810 recettes, avec le nom arabe, la traduction anglaise, les indications thérapeutiques et les principaux ingrédients entrant dans leur composition. Mais quel dommage qu'elle n'ait pas donné la référence à la page correspondante du *Minhāġ al-dukkān*!

Al-Kūhīn al-'Aṭṭār s'adresse à des pharmaciens qui ont à charge de préparer les différents médicaments, alors que les médecins écrivent pour des confrères dont le rôle est seulement d'exercer un contrôle. S'il se situe dans la tradition des *aqrābādīn* (ou formulaires de drogues), il ajoute, pour cette raison, des chapitres qui reprennent des thèmes que l'on trouve dans les grandes encyclopédies médicales. Ainsi, dans le chapitre 1, l'auteur donne une série de conseils à ceux qui veulent pratiquer l'art de la pharmacie et, dans le chapitre 23, il adresse à son fils des recommandations à la fois pratiques et déontologiques. Ce mélange d'instructions techniques et d'injonctions morales reprend des thèmes présents dans les traités d'éthique du médecin, tels *Adab al-ṭabīb* d'Ishāq b. 'Alī al-Ruhāwī, les Aphorismes d'Isaac Israeli, *Kitāb al-tašwīq al-ṭibbī* de Šā'id b. al-Ḥasan et *al-Risāla al-Ṣalāhiyya fī ihyā' al-šinā'a al-ṣiḥhiyya* d'Ibn Ğumay'. Mais, alors que ces traités écrits par des médecins insistent sur la nécessité d'acquérir un solide savoir théorique, on ne trouve rien de tel dans le *Minhāġ al-dukkān* qui, au contraire, met l'accent sur la nécessité de maîtriser l'ensemble des techniques liées à la préparation des médicaments. En conséquence, la théorie (humeurs et complexions, drogues

(1) Būlāq 1870, Le Caire 1940, Beyrouth 1992. Tout au long de son étude, Leigh Chipman se réfère à cette dernière édition.

(2) Des différences peuvent aussi s'expliquer par des variantes dans les traditions manuscrites, comme Leigh Chipman le relève (p. 45) sans pour autant se risquer à de telles investigations.

et poisons, degrés des aliments<sup>(3)</sup>), si importante dans les encyclopédies médicales, n'est pas abordée dans le *Minhāğ* qui, en revanche, ajoute d'importants développements pratiques : le chapitre 20 sur les substituts (avec 229 entrées) et le chapitre 21 sur les synonymes (avec 863 entrées), donnant l'un et l'autre des listes plus longues et de consultation plus aisée que celles d'ouvrages antérieurs ; le chapitre 22 sur les poids et mesures<sup>(4)</sup> ; le chapitre 24 sur l'art de se procurer et de conserver les ingrédients ; enfin le chapitre 25 sur l'examen des médicaments simples et composés (pour en évaluer la qualité et déjouer les falsifications).

Ainsi, le *Minhāğ al-dukkān* apparaît bien, au terme de cette solide analyse comparée, comme l'œuvre d'un pharmacien écrivant afin de répondre aux besoins concrets de ses confrères qui sont tout autant des marchands que des préparateurs, et se trouvent placés dans une situation subordonnée par rapport aux médecins. La pharmacie, écrit al-Kūhīn al-'Aṭṭār, est « the most noble art (*ṣinā'a*) after the art of medicine. » (cité p. 71). Un noble art, certes, mais second après la médecine. Qu'en était-il dans Le Caire mamelouk ? Quelle place y occupaient la pharmacie et le pharmacien ? Tentée de répondre à ces questions que suggère la lecture attentive du *Minhāğ al-dukkān*, Leigh Chipman se livre, dans la seconde partie de ce livre, à une étude aussi générale qu'ambitieuse, intitulée « The pharmacist and society » et organisée en deux temps : « The pharmacist and the scientific context » (p. 111-143) ; « The pharmacist in the marketplace » (p. 145-174). En s'appuyant sur un nombre impressionnant de sources de nature très diverse, tout en n'hésitant pas à élargir ses investigations au-delà de la seule Égypte mamelouke, Leigh Chipman multiplie les angles d'approche : la place de la pharmacie - qui n'est pas une science (*'ilm*), mais un art (*ṣinā'a*) dépendant de la médecine - dans les classifications des sciences (p. 111 et s.) ; les mentions de pharmaciens dans les dictionnaires biographiques (p. 125 et s.) ; les relations entre médecins et pharmaciens dans les

hôpitaux d'après les *waqfiyya* de l'hôpital Maṣṣūrī du Caire<sup>(5)</sup> et de l'établissement fondé par Rašīd al-Dīn à Tabrīz (p. 135 et s.) ; le désintéret des juristes à en croire l'absence de fatwas relatives aux pharmaciens et aux drogues (exception faite du vin et des abortifs) dans les recueils d'al-Nawawī, al-Burzulī, al-Suyūṭī, al-Wanṣarīsī, Taqī al-Dīn al-Subkī (p. 148 et s.) ; les exhortations morales à ces marchands que sont les pharmaciens dans des traités sur les professions tels le *Mu'īd al-ni'am* de Tāğ al-Dīn al-Subkī ou le *Madḥal al-šar' al-šarif* d'Ibn al-Ḥağğ al-'Abdarī (p. 151 et s.) ; le contrôle de la profession par le *muḥtasib* d'après les traités de *ḥisba* rédigés par al-Šayzarī, Ibn al-Uḥuwwa et Ibn Bassām (p. 155 et s.) ; la figure du charlatan dans des ouvrages de littérature populaire tels que les *Mille et Une Nuits* ou le théâtre d'ombres d'Ibn Dāniyāl (p. 161 et s.) ; et enfin l'absence des pharmaciens dans les chroniques (p. 169 et s.), ce qui n'est pas pour surprendre, puisque leurs auteurs n'accordent guère d'intérêt au petit peuple des marchés, sauf en cas d'émeute ou de prix cher.

On peut, pour ce type de sources, comme pour quelques autres, s'interroger sur la pertinence de mener de telles investigations, aussi fastidieuses que chronophages, et dont les résultats étaient attendus. On peut aussi s'interroger sur certains choix : pourquoi les *Mille et Une Nuits* et non le *Roman de Baybars* où, précisément, le premier acte de justicier du héros consiste à punir l'apothicaire qui empoisonnait les malades pauvres ? On peut encore regretter que l'étude de certaines sources n'ait pas été menée de manière plus approfondie. Ainsi, le dépouillement des grands dictionnaires biographiques compilés par al-Šafadī (*Wāfi bi l-wafayāt* et *Ayān al-naṣr*), Ibn Ḥağar (*al-Durar al-kāmina*), al-Saḥāwī (*al-Ḍaw' al-lāmī*) et Ibn al-Šuqā'ī (*Tālī kitāb wafayāt al-a'yān*) a livré 75 noms de personnages portant la *nisba* d'al-'aṭṭār et 2 celle d'al-'aššāb. Ce vocabulaire mérite d'être relevé : l'absence du terme *ṣaydalānī* montre que celui-ci est tombé en désuétude, ainsi que le laisse entendre l'auteur du *Minhāğ al-dukkān* lorsqu'il précise dans la préface : « L'art de la pharmacie connu aujourd'hui comme l'art de la parfumerie et des sirops (*ṣinā'at al-ṣaydala al-ma'rūfa fi ḥaḍā l-zamān bi-ṣinā'at al-iṭ' wa l-ašriba*) » (cité p. 130). Mais les *'aṭṭārūn* (pluriel de *'aṭṭār*) des dictionnaires biographiques sont-ils pour autant des « pharmaciens » ? Ils apparaissent avant tout comme des vendeurs de toutes sortes de produits, épices, herbes, parfums, drogues. De manière très significative, Ibn al-Ḥağğ al-'Abdarī divise les *'aṭṭārūn* en deux groupes : *al-kārim* et les

(3) Ce point essentiel qui montre une méconnaissance, ou pour le moins un désintéret, d'al-Kūhīn al-'Aṭṭār pour les principes théoriques de la pharmacopée arabe est malheureusement rapidement mentionné par Leigh Chipman.

(4) Un très utile tableau (p. 89-92) donne en parallèle les définitions de 60 termes de poids et mesures selon le *Minhāğ al-dukkān*, Ibn Sinā, Ibn al-Quff et trois ouvrages modernes (W. Popper, *Egypt and Syria under the Circassian sultans: 1382-1468. A.D. Systematic notes to Ibn Taghri Birdī's chronicles of Egypt*, Berkeley-Los Angeles, University of California Press, 1957 ; W. Hinz, *Islamische Masse und Gewichte*, Leyde, Brill, 1970 ; Richard T. Mortel, « Weights and measures in Mecca during the late Ayyūbid and Mamlūk periods », *Arabian Studies* 8, (1990), p. 177-186.

(5) Ici, Leigh Chipman commet une erreur en attribuant (p. 137) la description de cet hôpital à Ibn Abī Uṣaybi'a qui, étant mort en 1270, n'a pu connaître un établissement fondé en 1285.

*‘aṭṭārūn* proprement dits, les premiers étant les grands marchands d'épices, et les seconds les marchands-artisans du souk. Leur activité ne relevait donc pas de la pharmacopée *stricto sensu* (ainsi que Leigh Chipman le note p. 153) et leur assimilation à des « pharmaciens » est problématique. De surcroît, s'ils font l'objet d'une notice, ce n'est pas en raison de leur activité de vendeur de parfums et de drogues, mais bien parce qu'ils ont étudié le hadith et donc joué un rôle dans la transmission du savoir religieux. Ces marchands sont en relation, pour la moitié d'entre eux, avec La Mecque, soit qu'ils portent la *nisba* al-Makkī, soit qu'on les dit *al-‘aṭṭār bi-Makka*, pour une raison qui reste à élucider. Même si nombre de ces notices sont peu développées, en donner la liste avec les références aurait été utile afin de permettre de plus amples investigations autour de ces personnages.

Quelle que soit leur dénomination, les « pharmaciens » dans Le Caire mamelouk appartiennent au monde des marchands, non des hommes de science, et occupent une place subalterne face aux médecins. Une réplique attribuée au célèbre traditionniste al-A'maš s'adressant à Abū Ḥanīfa<sup>(6)</sup> compare joliment le pharmacien au traditionniste: « Ô juristes, vous êtes les médecins et nous [les traditionnistes] les pharmaciens », plaçant clairement les seconds dans une position de service et de subordination à l'égard des premiers. L'étude des rapports entre médecins et pharmaciens dans les hôpitaux conduit à la même conclusion, en particulier par la différence entre le salaire versé aux uns et aux autres (respectivement 330 et 40 dinars par an d'après la *waqfiyya* de la *dār al-šifā'* de Tabrīz) encore que ces « pharmaciens » n'apparaissent pas comme tels (le terme est absent), mais seulement comme les employés préposés à la préparation des sirops, électuaires, onguents et autres médicaments en respectant les indications fournies par les médecins.

L'auteur a mobilisé un nombre impressionnant de sources, à des fins de comparaison (pour l'étude du *Minhāğ*) ou de documentation (pour la description du monde des pharmaciens). Et c'est sans nul doute l'une des grandes qualités de cet ouvrage qui, loin de se limiter à présenter le contenu d'un traité de pharmacopée, le replace dans un large contexte scientifique et social.

Françoise Micheau  
Université Paris1 Panthéon-Sorbonne

(6) Citée dans le recueil de fatwas d'al-Burzulī (voir p. 151).